

## CHAIRMAN'S SUMMARY

6<sup>ème</sup> Conférence du Forum de Paris**Accroître la transparence pour réduire les vulnérabilités de la dette publique**

*46 pays prêteurs et emprunteurs, 9 institutions internationales et des représentants de la société civile se sont réunis le 21 juin 2018 lors de la 6<sup>ème</sup> Conférence du Forum de Paris pour discuter des moyens de prévenir le surendettement de certains pays en développement.*

Dans un contexte de vulnérabilités croissantes, la soutenabilité de la dette est plus que jamais au cœur de l'agenda international. La 6<sup>ème</sup> Conférence du Forum de Paris visait à identifier les vulnérabilités croissantes en termes de soutenabilité de la dette, en se concentrant sur les questions de transparence.

Les discussions ont porté sur le **nouveau paysage de la dette souveraine, soulignant la nécessité de garantir l'accès au financement pour les pays en développement, notamment pour financer des infrastructures. Elles ont également insisté sur la prévention des nouveaux risques liés à la hausse du niveau de la dette et aux modifications dans sa composition.** L'augmentation de la dette a été facilitée par l'accès à de nouvelles sources de financement : 1) emprunts auprès de créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris ; 2) emprunts non concessionnels et de nature diverse par les créanciers commerciaux ; 3) dette domestique en monnaie locale. Un accès élargi aux marchés financiers a accru les risques de refinancement et de taux d'intérêt. Les instruments de dette sont devenus plus complexes – certains d'entre eux, tels que les prêts collatéralisés, ont pu être octroyés avec des conditions financières non transparentes, ce qui pourrait nuire à la solvabilité de l'emprunteur et à la coordination des créanciers lors de la restructuration de la dette. Ce nouveau paysage de la dette souveraine souligne la nécessité d'améliorer la coopération et la transparence entre créanciers publics et privés et emprunteurs, dans un environnement de la dette plus complexe et risqué.

**De nombreux participants ont souligné l'importance de la transparence des données de dette dans la prévention des risques.** Tout en reconnaissant qu'une amélioration significative de la qualité des données avait été obtenue grâce au renforcement des capacités, les participants ont convenu de la nécessité de renforcer la fiabilité et la couverture des données de dette. Il convient en particulier de renforcer les efforts en matière de reporting sur la dette, de suivi des garanties souveraines mais également de manière générale en matière de gestion de dette.

Les participants ont rappelé au cours de la conférence que **toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer et que les emprunteurs et les prêteurs, officiels et privés, ont une responsabilité dans la mise en œuvre de pratiques de financement soutenables :**

1. **Les pays emprunteurs sont responsables de financer leur développement en appliquant une gestion soutenable de leur dette :** ils doivent choisir les instruments de dette appropriés (prêts, obligations, autres instruments de dette...) qui financeront leurs besoins de développement. En particulier, certains instruments de dette, tels que les partenariats public-privé (PPP) ou les prêts collatéralisés, comportent des risques financiers à long terme qui doivent être soigneusement analysés.
2. **Les créanciers devraient mettre en œuvre des pratiques de financement soutenables.** Les créanciers du G20 ont approuvé en 2017 les Principes Opérationnels du Financement Soutenable qui établissent des engagements concrets. En particulier, ces principes fournissent un cadre de référence pour souligner l'importance du partage d'informations et de la coopération entre emprunteurs, prêteurs et institutions financières internationales. Ils affirment par ailleurs que les prêteurs doivent s'engager à respecter les limites de la dette, tant concessionnelles que non concessionnelles, fixées par le FMI et la Banque mondiale pour les pays éligibles PRGT et IDA. Ils soulignent également l'importance de fournir une assistance technique aux emprunteurs pour favoriser un endettement soutenable. **Alors que les créanciers officiels se sont engagés à mettre en œuvre ces principes, il convient désormais que les créanciers privés adoptent des principes comparables.**
3. **Les institutions financières internationales (IFIs) ont un rôle important à jouer dans la promotion et l'amélioration des pratiques de financement soutenables.** Ils renforcent la transparence de la dette grâce à la diffusion des données et analyses de la dette (DSA) et mettent en place des politiques d'endettement soutenable. En particulier, la réforme du cadre de soutenabilité de la dette pour les pays à faible revenu mise en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018 contribue au programme de transparence de la dette en améliorant la couverture et le reporting de la dette. Les IFIs et les organisations internationales sont également des acteurs essentiels pour fournir une assistance technique aux pays emprunteurs en matière de gestion des finances publiques, les aider à mettre en œuvre des pratiques d'endettement soutenable et à améliorer la transparence de leurs données relatives à la dette.

**Un développement durable ne peut être pleinement atteint que si toutes les parties prenantes assument leurs responsabilités et mettent en œuvre des pratiques de financement soutenables.**